

Ministère de l'Action Humanitaire

et de la Gestion des Catastrophes



Au service des peuples et des nations



RAPPORT DE L'ATELIER NATIONAL DE PARTAGE ET DE REFLEXION SUR L'ASSURANCE AGRICOLE INDICIELLE AU NIGER

RAPPORT PREPARE PAR:
MAME MOR ANTA SYLL & OUSMANE POUYE
Initiative Prospective Agricole et Rurale (IPAR)









Liste des abréviations

ARC: African Risk Capacity

BAD: Banque Africaine de Développement

BAGRI: Banque Agricole (du Niger)

CDPAI: Comité pour le Développement et la Promotion de l'Assurance Indicielle (au Sénégal)

CMCS: Cadre Mondial pour les Services Climatiques

CNAAS: Compagnie Nationale d'Assurance Agricole du Sénégal

CNEDD: Conseil National de l'Environnement et du Développement Durable

CNSC: Cadre National des Services Climatiques

DMN: Direction de la Météorologie Nationale

ETR: Evapo-Transpiration Relative

FAO: Organisation des Nations Unis pour la Nourriture et l'Alimentation

FISAN : le Fonds d'Investissement pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle

ICRISAT: Institut International de Recherche sur les Cultures des Zones Tropicales Semi-Arides

IPAR: Initiative Prospective Agricole et Rurale

IRI: International Research Institute (Columbia)

LOASP: Loi d'Orientation Agro-Sylvo-Pastorale (Sénégal)

OP: Organisations de Producteurs

PAM: Programme Alimentaire Mondial

PIB: Produit Intérieur Brut

PNUD: Programme des Nations Unies pour le Développement

PPN: Plateforme Paysanne du Niger

PPP: Partenariat Public Privé

PTF: Partenaires Techniques et Financiers

RFE: Rain-Fall Estimate

RTI: Research Triangulate Institute

SA: Société Anonyme

SDDCI : Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive

UNDRR: United Nations Disaster Risk Reduction

Liste des tableaux

Tableau 1: Résultats des travaux du groupe 1	. 20
Tableau 2: Résultats des travaux du groupe 2	. 22
Tableau 3: Résultats des travaux du groupe 3	. 24
tableau 4: tableau de synthèse des résultats sous forme de feuille de route et de plan d'action pou	r
les prochaines étapes	. 29
Liste des images	
IMAGE 1: Présidium de la Cérémonie d'ouverture	6
IMAGE 2: développement du prototype d'Indice	8
IMAGE 3: M. Issa Idy (CNEDD)	8
IMAGE 4: Réalisation de l'ARC au Niger	9
IMAGE 5: Avantages et Challenges de l'assurance indicielle au Niger	. 10
IMAGE 6: Les fonds mis à disposition de la BAGRI par l'Etat (mais non encore opérationnels)	. 11
IMAGE 7: Réseau d'observation et mode de collecte et traitement des données de la DMN	. 12
Image 8: Distribution des agences de la CNAAS au Sénégal	. 13
Image 9: M. Moustapha FALL (Directeur de la CNAAS)	. 13
Image 10: Evolution du nombre d'agriculteurs assures au Sénégal	. 14
IMAGES 11: Approche de facilitation et de capitalisation des acquis et Leçons apprises au Senegal	. 15
IMAGE 12: M. MAMADOU Dialani (Directeur de la FISAN)	. 16
IMAGE 13: Résultats de la recherche au Sénégal (progression de l'assurance en chiffre & effets de l	la
compréhension des produits sur la décision de s'assurer)	. 17

Table des matières

Li	ste d	le	s abréviations	1
Li	ste d	le	s tableaux	2
Li	ste d	le:	s images	2
Re	sum	۱é	des objectifs et résultats de l'atelier	5
١.	С	ér	rémonie d'ouverture : Discours des officiels	6
	1.	F	Président de la Plateforme Paysanne du Niger (PPN) :	6
	2.	F	Représentant du Ministre délégué chargé de de L'agriculture et l'élevage	6
	3.	F	Représentant Résident Adjoint du PNUD	7
	4.	9	Son excellence M. le Ministre de l'Action humanitaire et de la gestion des catastrophes	7
	5.	F	Présentation des Objectifs et de l'agenda de l'atelier	7
II.	Р	re	mière session : présentation du contexte du Niger	7
	1. lieu		Présentation du CNEDD : Impacts socioéconomiques du changement climatique et Etat des de l'assurance Agricole au Niger	
	a		Présentation 1 :	8
	b		Discussions 1 :	8
	2.	F	Présentation de l'African Risk Capacity (ARC)	9
	a		Présentation 2	9
	b		Discussions 2 :	9
	3. Nige		Présentation de la PPN : Avantages et challenges de l'assurance agricole pour les producteu iens	
	a		Présentation 3	10
	b		Discussions 3	10
	4.	F	Présentation de la BAGRI	10
	a		Présentation 4	10
	b		Discussions 4	11
	5. Ia co		Présentation de la DMN : Assurance Agricole et Services Climatiques : Enjeux et challenges : lecte des données pluviométriques	
	a		Présentation 5	11
	b		Discussions 5	12
Ш		[Deuxième session : Partage de l'expérience du Sénégal	12
	1. Sén		Présentation de la CNAAS : Expérience de la Compagnie Nationale d'Assurance Agricole du gal sur l'assurance agricole indicielle	. 12
	a		Présentation 6	12
	h		Discussions 6	1/

	2. com	Présentation de RTI international : Assurance agricole et chaînes de valeur : plémentarités et partenariats (l'expérience de <i>Feed the Future</i> au Sénégal)	14
:	3.	Intervention du directeur du Fonds d'Investissement pour la Sécurité Alimentaire et ritionnelle (FISAN)	
	4. Séné	Présentation de IPAR : Facteurs explicatifs de la demande d'assurance agricole indicielle au égal : Résultats de la recherche	16
!	5.	Discussions des présentations 6, 7 et 8 : Panel des acteurs du Sénégal (RTI, CNAAS, IPAR)	17
IV.		Troisième session : Travaux de groupe :	19
	1. indio	Groupe 1 : Enjeux, opportunités et challenges sur la conception des produits d'assurance cielle : quelles stratégies pour une couverture adaptée au contexte du Niger ?	20
	2. adap	Groupe 2 : Distribution des produits d'assurance indicielle : quels modèles de distribution otés pour toucher les différentes catégories d'agriculteurs du Niger ?	22
	3. disp	Groupe 3 : Accompagnement de l'État et implication des assureurs locaux : quelles ositions prendre pour créer un marché de l'assurance agricole au Niger ?	24
V. au		ésultats de l'atelier : orientations globales pour l'opérationnalisation de l'assurance indicielle er	
	1.	Design des indices et disponibilités des données	26
	a.	Densification du réseau :	26
	b.	Modernisation du Réseau	26
	c.	Mise en place d'un comité technique de design des indices	26
	d.	Capacitation des techniciens locaux	26
:	2.	Cadre institutionnel, rôle de l'Etat et modèle d'exécution	26
	a.	Compagnie d'Assurance Agricole ou se baser sur les compagnies existantes ?	26
	b.	Rôle de l'Etat et subvention	27
	c.	Mise en place d'un Cadre de Réflexion et de Concertation (CRC) avec un comité de veille	27
;	3.	Distribution et promotion de l'assurance indicielle	27
	a.	Sensibilisation et formation des producteurs	27
	b.	Modèles de distribution de l'assurance	27
	C.	Suivi et Evaluation	27
4	4.	Feuille de route pour les prochaines étapes	28
VI.		Annexe	31
	1.	Agenda de l'atelier	31
	2.	Liste des participants	32

Résumé des objectifs et résultats de l'atelier

Les 15 et 16 Mai 2019, le PNUD en partenariat avec le Ministère de l'Action Humanitaire du Niger a organisé un atelier de Partage et de réflexion sur l'assurance agricole indicielle afin de faciliter l'élaboration d'une feuille de route nationale pour l'opérationnalisation de ce mécanisme de transfert des risques au profit des agriculteurs.

L'objectif principal de l'atelier était d'échanger sur les perspectives de mise en œuvre d'une assurance agricole indicielle articulée au système de transfert des risques climatiques et bâtie sur un modèle économique durable.

De manière spécifique, l'atelier cherchait à :

- Faire un état des lieux des activités réalisées au Niger sur l'assurance agricole,
- Partager les expériences en cours au Sénégal et mettre en exergue l'efficacité et la pertinence des approches et outils mis en œuvre par la Compagnie Nationale d'Assurance Agricole du Sénégal (CNAAS) et ses partenaires;
- Examiner les enjeux, opportunités et challenges sur la conception des produits d'assurance indicielle particulièrement sur la nécessité de mettre en œuvre un système intégré durable;
- Echanger sur les options de distribution les plus adaptées pour un passage à l'échelle et proposer des mesures pratiques permettant de lever les barrières/contraintes à la distribution des produits d'assurance indicielle,
- Echanger sur le mécanisme de subvention de la prime d'assurance,
- Echanger sur les perspectives de mise en place d'une couverture d'assurance agricole pour les producteurs avec les acteurs publics, les bailleurs de fonds et les autres acteurs (SFD, banques, programmes de développement agricoles, agro industriels etc.);

Dans ce cadre, les résultats suivants ont été obtenus :

- Les expériences et résultats (y compris les résultats d'évaluation) de l'assurance indicielle au Niger et au Sénégal depuis 2012 ont été partagés ;
- L'engagement et l'implication des autorités nationales, locales et du privé sur l'assurance agricole indicielle ont été renforcés;
- Les perspectives et orientations sur le transfert des risques climatiques agricoles à travers la micro assurance indicielle ont été discutées.
- Des propositions concrètes ont été formulées et ont permis d'élaborer une feuille de route
- Un début de plan d'action consensuel sur l'opérationnalisation de la feuille de route a été défini.

L. Cérémonie d'ouverture : Discours des officiels



IMAGE 1: Presidium de la Ceremonie d'ouverture¹

1. Président de la Plateforme Paysanne du Niger (PPN) :

Le président de la PPN a adressé ses vifs remerciements au PNUD et au Ministère de l'action humanitaire pour l'association à l'évènement. Il a également remercié la délégation Sénégalaise, notamment le directeur de la CNAAS, celui de RTI International et les représentants d'IPAR. Après ces mots de remerciements, le président est revenu sur l'opportunité du Niger d'avancer dans la conception et la mise en œuvre d'une assurance indicielle à travers l'Initiative les Nigériens Nourrissent le Nigériens (Initiative 3N). Pour la PPN, l'assurance indicielle est possible et il faut tout mettre en œuvre pour que cela se réalise. « Si les paysans ont adopté les téléphones portables, il n'est pas impossible qu'ils ne veuillent pas s'assurer » déclara-t-il. Il a clôturé son mot en réitérant tout l'engagement à mobiliser les producteurs et à travailler pour la promotion de l'assurance indicielle au Niger.

2. Représentant du Ministre délégué chargé de L'agriculture et l'élevage

Le Niger est l'un des pays les plus arides du Sahel. Le pays est confronté à des contraintes importantes de l'activité économique liées notamment aux changements climatiques à la détérioration des termes de l'échange et à l'insécurité pour ne citer que celles-là. Pour le cas spécifique de l'agriculture, cela est d'autant plus important que le secteur représente 80% de la population active et contribue à hauteur de 41% du PIB National. C'est la raison pour laquelle de fortes mesures sont prises par le gouvernement Nigérien pour stimuler le développement du secteur agricole. L'Initiative 3N figure parmi ces preuves de la volonté politique du gouvernement qui ont contribué à une hausse de la croissance du PIB agricole de 9% et à une réduction de 50% de l'insécurité alimentaire. Pour accompagner ces efforts de développement, le gouvernement a le souhait et la volonté de développer des mécanismes d'assurance viables pour les assureurs privés mais aussi intéressants pour les producteurs.

Page **6** sur **35**

¹ De gauche à droite : le Président de la Plateforme Paysanne du Niger; le Conseiller technique du Ministère de l'Agriculture, le Ministre de la Santé ; le Secrétaire Général du Ministère de l'Action Humanitaire et de la Gestion des Catastrophes et le Représentant Résident Adjoint du PND Niger

3. Représentant Résident Adjoint du PNUD

Le représentant résidant adjoint du PNUD a manifesté tout son plaisir de participer à l'atelier, Il a rappelé que d'après le bureau des Nations Unis pour la réduction des risques de désastres (UNIISDR), les chocs climatiques coûtent à l'humanité plus de 300 milliards de dollars et l'agriculture est très impactée par ces derniers. C'est pour faire face à ces chocs que les autorités publiques réagissent par des politiques sectorielles telles que l'initiative I3N au Niger. Toutefois, les résultats en termes de réduction des risques tardent souvent à être au rendez-vous. C'est ainsi que le PNUD se propose à accompagner le gouvernement du Niger à développer et à promouvoir l'assurance indicielle en l'articulant à une stratégie Nationale d'adaptation.

4. Son excellence M. le Ministre de la Santé, représentant M. le Ministre e l'Action humanitaire et de la gestion des catastrophes

Son excellence M. le Ministre a remercié tous les participants en particulier ceux qui viennent du Sénégal en l'occurrence le directeur de la CNAAS, le directeur de RTI et les représentants de IPAR. Il a salué l'Initiative des organisateurs de l'atelier en rappelant que le Niger est confronté à des chocs climatiques récurrents. Les inondations par exemple se manifestent en moyenne chaque deux ans et en l'espace de 40 ans, des pertes estimées à 2 milliards ont été enregistrées.

Pour son excellence M. le Ministre, l'atelier sur l'assurance Indicielle au Niger s'inscrit ainsi en droite ligne avec la politique du gouvernement et l'accompagnement de la coopération internationale pour développer l'assurance agricole. Au plan stratégique, nous pouvons citer la Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive (SDDCI) 2035, les politiques nationales et sectorielles de développement, ou encore la Stratégie Nationale d'Adaptation au Changement Climatique; au plan institutionnel, le Ministère de l'Action Humanitaire et de la Gestion des Catastrophes.

M. le Ministre a encouragé les participants à ne ménager aucun effort pour faire avancer le dialogue dans le chantier du développement de l'assurance agricole indicielle au Niger. Son excellence M. le Ministre a remercié le PNUD pour son accompagnement avant de déclarer solennellement l'ouverture de l'atelier.

5. Présentation des Objectifs et de l'agenda de l'atelier

La conseillère régionale pour le cadre Mondial pour les Services Climatiques (CMSC) au Niger basée au PNUD, Mme Yacine Fall, facilitatrice principale de l'atelier a rappelé que l'objectif de l'atelier qui est d'échanger sur les perspectives de mise en œuvre d'une assurance agricole indicielle articulée au système de transfert des risques climatiques et bâtie sur un modèle économique durable. Elle a rappelé que le travail se fera en 3 sessions : i) la première consistera à Faire un état des lieux des réalisations au Niger sur l'assurance agricole, ii) ensuite de Partager les expériences en cours au Sénégal et mettre en exergue l'efficacité et la pertinence des approches et outils mis en œuvre par la Compagnie Nationale d'Assurance Agricole du Sénégal (CNAAS) et ses partenaires et iii) enfin de réfléchir sur le sujet pour définir une feuille de route et des orientations pour la mise en œuvre prochaine de l'assurance indicielle.

Elle est par la suite revenue sur l'agenda de l'atelier en présentant le programme des deux journées. Un amendement proposant de modifier le programme fut discuté mais n'a pas finalement été retenue. C'est ainsi que la parole fut donnée au Secrétaire exécutif du Conseil National de l'Environnement et du Développement Durable (CNEDD) pour commencer la première session.

II. Première session : présentation du contexte du Niger

1. Présentation du CNEDD : Impacts socioéconomiques du changement climatique et Etat des lieux de l'assurance Agricole au Niger

a. Présentation 1:

L'intervention de M. Issa IDI du CNEDD a porté sur la présentation du premier projet Pilote sur l'assurance indicielle au Niger qui a été initié par le PNUD « le projet d'adaptation au changement climatique et de renforcement de la sécurité alimentaire » Le présentateur a partagé les deux objectifs du projet, qui sont l'amélioration des systèmes d'information sur le climat mais aussi l'identification et le test des mesures de gestion des risques climatiques y compris l'assurance climatique. C'est dans le cadre du second objectif que l'Institut International de Recherche sur le Climat (IRI) a développé pour le compte du gouvernement du Niger, appuyé par le PNUD un prototype d'indice de sécheresse qui couvrait le déficit pluviométrique dans 4 communes. Des étapes de validation étaient toutefois nécessaires pour tester et mettre en œuvre ce prototype qui est resté à l'étape conception à la fin du projet. Ainsi le CNEDD a appelé tous les acteurs à rejoindre cette initiative du gouvernement et du PNUD pour le parachèvement de ce processus de développement de l'assurance indicielle.



IMAGE 2: DEVELOPPEMENT DU PROTOTYPE D'INDICE

IMAGE 3: M. ISSA IDY (CNEDD)

b. Discussions 1:

Après la présentation, des questions de clarification ont été posées CNEDD. Ces questions ont porté sur le type de risque qui était couvert par l'indice, la raison pour laquelle, l'indice développé n'était pas destiné à la commercialisation et la méthode de choix des villages cibles. En réponse à ces questions les représentants du CNEDD ont rappelé que le projet de développement de l'indice était un test tout simplement et qu'il était effectué pour tirer des enseignements et commencer à sensibiliser la population et l'opinion en général sur l'assurance. Leurs collègues de la Direction Nationale de Météorologie ont également contribué aux discussions en expliquant davantage le mode de fonctionnement de l'assurance indicielle et la manière dont le choix des villages était effectué : 4 zones ont été identifiées au départ ensuite sur la base de critères d'éligibilité une zone a été retenue pour le test et trois villages dans cette zone ont été choisis. D'après le CNEDD, l'objectif de cette expérience était surtout de définir un indice et de le corriger au fur et à mesure. Mme Yacine Fall du PNUD et modératrice de l'atelier est également revenue pour apporter des précisions sur le fonctionnement de l'indice et la définition même de l'assurance indicielle avant de rappeler que les présentations de la deuxième session qui partageront l'expérience du Sénégal permettront de revenir sur cette question dans les détails.

2. Présentation de l'African Risk Capacity (ARC)

a. Présentation 2

Cette présentation a été effectuée par M. Bako Yacouba, point focal National d'African Risk Capacity au Niger. Son intervention a tourné principalement autour de trois axes. Il est d'abord revenu sur la présentation de l'ARC en tant qu'institution de l'Union Africaine créée en 2012 pour permettre à ses 33 états membre de se préparer, de gérer et de financer la réponse aux risques climatiques.

M. Bako est ensuite revenu sur les étapes accomplies au Niger en termes de mise en place de l'équipe technique et de la définition du cadre réglementaire; l'Africa Risk View en tant que moteur technique de l'African Risk Capacity. Enfin, la dernière partie de la présentation a été dédiée à la présentation des paramètres de transfert des risques et à la réponse qu'ils ont donnée sur le terrain avec les dernières indemnisations reçues d'ARC. Pour ce dernier point deux activités ont été retenues à savoir l'appui aux cantines scolaires pour un montant de 343.659.544 FCFA et l'opération « Cash For Work » dans les régions vulnérables pour un montant de 1.591.450.736FCFA.



IMAGE 4: REALISATION DE L'ARC AU NIGER

b. Discussions 2:

En réponses à plusieurs questions de clarification sur les mécanismes de l'ARC, le point focal National au Niger est revenu sur des aspects comme la délocalisation prochaine des bureaux de l'ARC en dehors de l'Afrique du Sud vers les pays membres, le montant des primes qui sont payées ou encore la complémentarité avec l'assurance indicielle sur le plan micro-économique.

Concernant les primes, parfois ce sont des partenaires qui appuient les Etats à les payer. C'est le cas par exemple de la première contribution du Niger à hauteur de 850 millions de FCFA qui ont été payés grâce à l'appui de la coopération japonaise.

Pour expliquer la complémentarité entre la macro assurance avec l'ARC et la micro assurance indicielle qui fait l'objet de l'atelier, Mme Yacine Fall la modératrice, a apporté quelques éclaircissements. Pour l'ARC, le paramétrage de l'indice est effectué au niveau national pour les Etats qui souscrivent. C'est le pays qui fait son paramétrage avec ARC et l'indemnisation passe par l'Etat qui fait une redistribution aux sinistrés sur la base de son plan de réponse. Comme le calibrage des indices est différent et que pour la micro assurance indicielle, les zones du territoire national qui sont couvertes sont plus petites et spécifiques, il est possible que l'indice avec les poches de sècheresse que ARC ne déclenche pas alors que la micro assurance indicielle déclenche au niveau de certaines zones du pays.

3. Présentation de la PPN : Avantages et challenges de l'assurance agricole pour les producteurs Nigériens

a. Présentation 3

La présentation est revenue d'abord sur le PPN en rappelant qu'il s'agissait d'un cadre de réflexion et d'action des organisations paysannes, créée en 1998. Elle est composée de plus de 500 000 chefs d'exploitations familiales répartis dans huit régions du Niger et qui interviennent dans toutes les activités du secteur rural. Pour la plateforme, il y a certes des avantages clairs de l'assurance indicielle pour les producteurs du Niger mais à côté de ces avantages, de nombreux défis à relever demeurent.

AVANTAGE D'UNE AAI POUR LES PRODUCTEURS

- Permet d'atténuer les risques liés à la sécheresse et à la pluviométrie confrontés par les producteurs et de leur garantir un revenu
- Réduire l'exposition des producteurs aux prêts à taux usuraires.
- Diversifier leurs activités économiques.
- Epargner leurs excédents sous des formes liquides et rapidement mobilisables.
- Investir à moyen long terme dans des moyens de production
- La piste des OP est prometteuse: les organisations paysannes peuvent contribuer à réguler le marché en jouant sur différents leviers (structuration de l'offre, stockage privé, définition de normes qualitatives, diffusion de l'information, etc.)

CHALLENGE

- Définir le seuil à partir duquel le sinistre (sur le prix, le rendement, la qualité, par production ou par exploitation) est considéré comme catastrophique.
- Mise en place des instruments adaptés (subvention par le pouvoir public) à cet effet.
- Assureurs soient capables de proposer une offre complète de garanties et qu'ils ne refusent pas d'assurer les agriculteurs à risque
- Les risques sanitaires peuvent-ils être « correctement » couverts par l'assurance indicielle?
- Faut-il préférer un système d'assurance collectif, fondé par exemple sur un rendement moyen départemental, ou des polices basées sur les rendements individuels de l'exploitant?
- Est-il possible de combiner les deux de façon optimale ?
- · Rendre la prime abordable

IMAGE 5: AVANTAGES ET CHALLENGES DE L'ASSURANCE INDICIELLE AU NIGER

b. Discussions 3

Après la présentation, le président de la plateforme paysanne a ajouté quelques compléments et a mis en évidence certains points qui lui paraissaient importants. A cela s'est ajouté des interrogations de la part du représentant de Vétérinaires Sans Frontières qui a demandé à ce que la place de l'élevage dans le dispositif ne soit pas négligée. Pour lui, il y'aura plus de difficultés à mettre en œuvre l'assurance dans le secteur de l'élevage que de l'agriculture alors que l'élevage occupe une place tout aussi importante. Il n'a pas manqué de rappeler que l'élevage pastoral doit aussi être assuré et il y a d'autres risques importants dans ce secteur tels que la maladie de Newcastle par exemple. D'autres réactions ont soulevé la question de la capacité du mécanisme qui sera mis en place à être inclusif de sorte que les petits producteurs qui sont la cible puissent être au courant de l'existence de l'assurance et s'imprégner de ses avantages potentiels sur leurs activités. La plateforme paysanne, à travers ses représentants dans la salle à rassurer l'assistance sur le fait qu'elle est une structure représentative de tous les sous-secteurs de l'agriculture, de l'élevage à la pêche. Elle assure également sur le fait que tout le nécessaire sera fait en termes de communication tant du côté de ses membres pour leur permettre de comprendre, que du côté des autorités sur le plan national mais aussi et surtout sur plan local pour que les élus en fassent une priorité. « Nous ferons beaucoup de bruits autour du sujet pour que la mayonnaise prennent rapidement » déclare le président de la PPN.

4. Présentation de la BAGRI

a. Présentation 4

La Banque Agricole du Niger est une initiative de l'Etat du Niger qui finance le développement du secteur agricole au sens large. C'est la banque qui a le réseau d'agences le plus étendu du Niger avec 24 agences répartis dans toutes les huit régions du pays.

La présentation a mis l'accent sur les risques (y compris les risques covariants liés aux variations climatiques) et

Page **10** sur **3**

Missions de la BAGRI: « soutenir la croissance du secteur primaire de l'économie à travers financement du secteur agricole, lutter contre l'insécurité alimentaire et l'industrialisation endogène du Niger basée sur l'agro-industrie, améliorer le taux de bancarisation du Niger en atteignant la clientèle rurale dans toutes les régions et communes, soutenir la lutte contre la pauvreté en refinançant les SFD performants; développer et mobiliser l'Epargne interne, en particulier l'épargne rurale, soutenir l'économie nationale et l'initiative privée, faciliter le paiement des salaires des fonctionnaires »

les coûts de production élevés comme principaux obstacles à l'accès au crédit agricole par le milieu rural Nigérien. C'est la raison pour laquelle la BAGRI a développé un mécanisme de facilitation de l'accès au crédit agricole qui repose essentiellement sur des subventions rendues possibles par l'appui de partenaires tels que le Fonds d'Investissement pour la sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (FISAN). D'autres initiatives de l'Etat ont permis de mettre en place également des fonds de garanties pour accompagner la banque à rendre ses produits plus accessibles. Mais ces derniers mécanismes ne sont toutefois pas encore opérationnels.

- À cette possibilité, s'ajouterait, une fois dotés, les différents mécanismes mis à disposition par l'Etat mais non encore opérationnels. Les lignes suivantes présentent et décrivent, la disponibilité des fonds.
- Fonds de garantie pour les productions végétales et animales
 - L'objectif du Fonds est de garantir à la BAGRI, le remboursement d'une quote-part de l'encours de prêt qu'elle pourra consentir aux producteurs agro-pastoraux, en cas d'impayés.
 - Le fonds de garantie des crédits pour les productions végétales et animales couvre les interventions de la BAGRI sur les cultures sous pluie à hauteur de 75%, les cultures irriguées à hauteur de 50% et les filières de productions animales à hauteur de 50%.

- Fonds de prévoyance et d'atténuation des calamités agro-sylvo-pastorales
 - L'objet du fonds est d'aider les producteurs à faire face aux prêts contractés à la BAGRI dans le cadre de leurs activités agro-sylvo-pastorales et à continuer à développer leurs exploitations même en cas de catastrophes climatiques (sécheresse, inondations, etc.).
- Fonds de bonification des intérêts sur les crédits accordés aux producteurs agrosylvo- pastoraux
 - Le fonds de bonification des intérêts sur les crédits accordés aux producteurs agrosylvo-pastoraux a pour objet d'alléger les charges d'intérêts sur les crédits qui leur sont consentis, tout en assurant la rentabilité et la viabilité de la BAGRI et des institutions qui s'engagent dans le financement de la production agro-sylvopastorale.
 - Ainsi, les prêts consentis dans ce cadre bénéficient d'un dégrèvement de cinq (5) points de pourcentage sur les taux d'intérêt et la somme correspondante est reversée à la banque.

IMAGE 6: LES FONDS MIS A DISPOSITION DE LA BAGRI PAR L'ETAT (MAIS NON ENCORE OPERATIONNELS)

b. Discussions 4

La présentation de la BAGRI a suscité beaucoup de réactions qui pour la plupart ont soulevé la question des fonds de garanties et du rôle qu'ils doivent jouer pour faciliter l'accès des producteurs aux financements de la BAGRI. D'autres questions ont également porté sur l'intérêt de la banque pour l'assurance agricole indicielle car ce point n'est pas ressorti dans la présentation. Le représentant de la banque a répondu que cette dernière s'intéressait beaucoup au développement de l'assurance agricole mais il ne faudrait pas que cela vienne renchérir le coût du crédit agricole mais plutôt faciliter son accès. Concernant les fonds qui sont mis en place par l'Etat à travers la BAGRI, le problème qui se pose est que la mise en œuvre n'est pas encore effective et que la banque elle-même ne dispose pas encore de ces fonds.

- 5. Présentation de la DMN : Assurance Agricole et Services Climatiques : Enjeux et challenges sur la collecte des données pluviométriques
- a. Présentation 5

Après avoir défini et expliqué l'assurance agricole indicielle, Mme Nafissa Dignon de la Direction nationale de la Météorologie (DMN) a rappelé que depuis 2012, la DMN fait partie du groupe de travail technique de l'ARC et au cœur des activités du Cadre National pour les Services Climatologiques. Pour la DMN, le développement de l'assurance indicielle au Niger doit s'accompagner sur le plan météorologique d'un investissement dans les infrastructures de collecte de données et d'un renforcement de capacité pour tous les acteurs de la chaîne de valeur.

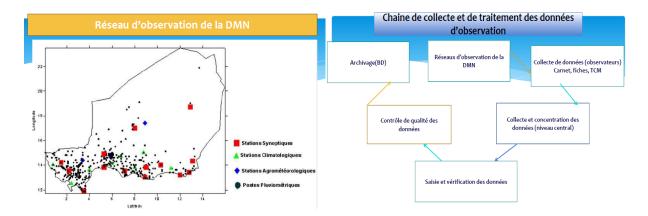


IMAGE 7: RESEAU D'OBSERVATION ET MODE DE COLLECTE ET TRAITEMENT DES DONNEES DE LA DMN

Les défis à relever du point de vue des données climatiques dans le cadre du développement de l'assurance agricole au Niger sont pour la DMN l'intensification et l'élargissement de la couverture spatiale des équipements de collecte de données et l'automatisation de ces dernières.

b. Discussions 5

Beaucoup de réactions ont été notées après la présentation de la Météo. Elles ont porté sur les données services climatiques proposées et leur accessibilité (coût et utilité pour les producteurs), la méthode de collecte et de remontées des données météo et leur fiabilité. Certaines réactions étaient des questions directes adressées à la DMN qui n'a pas manqué d'apporter des éléments de réponses. Sur la question des services climatiques, la DMN fournit des services climatiques dans le cadre du CNSC et des bulletins périodiques sont produits et mis de manières gratuites à la disposition du public au niveau de son site internet. Toutefois, c'est parfois la lecture de ces données par les petits agriculteurs qui pose des problèmes. Mme Dignon a néanmoins souligné le fait que les données météorologiques contrairement aux produits et services, sont payantes dans toutes les agences météorologiques de la sous-région et que ce fait n'était pas spécifique au cas Nigérien. Pour ce qui est du réseau d'observation et de sa fiabilité, la présentation a montré que le système de collecte des données était manuel et reposait surtout sur un système de bénévolat effectué par des observateurs qui peuvent être des agents des services locaux d'agricultures et d'élevage ou même des agents communautaires des communes où se trouvent les infrastructures existantes. Ces bénévoles qui peuvent aussi être parfois des producteurs sont formés au niveau des villages pour recueillir les données et les envoyer sous enveloppe timbrée à la DMN. Dans le cadre de l'assurance agricole indicielle, il faudra nécessairement améliorer ce dispositif et moderniser les infrastructures de collectes de données pour s'assurer qu'il n'y aura aucun risque de manipulation. C'est dans un souci de modernisation du dispositif de collecte des données que d'ailleurs 12 nouvelles stations automatiques sont en train d'être installées pour densifier le réseau.

III. Deuxième session : Partage de l'expérience du Sénégal.

1. Présentation de la CNAAS : Expérience de la Compagnie Nationale d'Assurance Agricole du Sénégal sur l'assurance agricole indicielle

a. Présentation 6

Après les différentes présentations des acteurs Nigériens, la première journée de l'atelier a été clôturée par une présentation qui était très attendue du directeur de la Compagnie Nationale d'Assurance Agricole du Sénégal (CNAAS). Le directeur de la CNAAS, M. Mouhamadou Moustapha Fall a d'abord présenté sa société d'assurance en rappelant qu'elle fut créée en 2008 avec un capital social de 1 500 000 000 FCFA majoritairement détenu par l'Etat du Sénégal à hauteur de 35,7%. Il s'agit donc d'une société qui a la forme d'un Partenariat-Public-Privé et qui est placée sous la tutelle

administrative du Ministère des finances et du budget. Depuis 2009, la Compagnie s'est développée et actuellement elle couvre toutes les zones agroécologiques du Sénégal.



IMAGE 8: DISTRIBUTION DES AGENCES DE LA CNAAS AU SENEGAL

IMAGE 9: M. MOUSTAPHA FALL (DIRECTEUR DE LA CNAAS)

Le directeur a ensuite pris le temps d'expliquer dans les détails le fonctionnement de l'assurance agricole indicielle sous ses différentes formes (indices climatiques, indices satellitaires et indices pluviométriques au sol). C'est depuis l'introduction de cette forme d'assurance en 2012 que la compagnie nationale a commencé à voir son chiffre d'affaire grimper. En 2018, l'assurance indicielle occupe plus de 60% du chiffre d'affaire de la CNAAS et devient le produit principal de la compagnie. Ces efforts ont été réalisés grâce à un accompagnement harmonieux de différents bailleurs qui ont compris la place de l'assurance indicielle et l'ont intégré dans les programmes de renforcement de la résilience des agriculteurs, d'appui au développement des chaînes de valeurs agricoles ou tout simplement d'amélioration de l'accès aux intrants agricoles. D'après le directeur, ce modèle a marché au Sénégal grâce à une bonne coordination et le Niger peut tirer des leçons de cette expérience pour avancer dans ce domaine.

Evolution du nombres de producteurs assurés

12								
Nombres de producteurs assurés	2009- 2011	2 012	2 013	2014	2 015	2 016	2 017	2 018
Indice Pluvioau sol	-	208	5 801	6718	11 085	13 995	35 455	65 957
Indice Satellite Composite	-	-	-	-	4 001	6 311	8 977	9 672
Indice satellite ETR	-	-	-	-	-	7 866	22 629	90 153
Assurance Classique	1 285	1 895	2 450	5 426			18 365 indows	
					AC	LIVEI VV	11100003	,

IMAGE 10: EVOLUTION DU NOMBRE D'AGRICULTEURS ASSURES AU SENEGAL

b. Discussions 6

Les réactions par rapport à l'exposé de la CNAAS ont tourné autour de questions de compréhension pour mieux appréhender les secrets de l'adhésion des producteurs mais aussi la part de l'assurance indicielle comparée à l'assurance classique et le montant moyen des primes versées. Le directeur de la CNAAS a rappelé que le succès était vraiment le fruit d'une coopération entre les différents acteurs qui ont contribué chacun avec sa manière à la croissance du nombre d'assurés. C'est le fait que différents partenaires ont tenus à intégrer l'assurance dans les services qu'ils proposaient aux producteurs et ce, de manière coordonnée avec tous les autres acteurs qui a fait que l'expérience a réussi. Aujourd'hui le Sénégal est à des montants de primes d'assurance agricoles indicielle moyenne de l'ordre de 6000 FCFA selon le directeur. Le directeur de la CNAAS a également rappelé que parmi les produits proposés il y avait un produit destiné à l'agriculture irriguée pour lequel la plupart des producteurs de riz de la Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal ont souscrit.

La présentation de la CNAAS a mis fin à la première journée de l'atelier.

La deuxième journée de l'atelier a démarré par la synthèse de la modératrice, Mme Yacine Fall des travaux du premier jour. Elle est revenue rapidement sur la cérémonie d'ouverture, les différentes présentations et discussions sur le contexte de l'assurance agricole au Niger et la présentation de M. FALL, DG de la CNAAS sur l'expérience du Sénégal avant d'annoncer la poursuite des présentations sur l'expérience du Sénégal.

2. Présentation de RTI international : Assurance agricole et chaînes de valeur : complémentarités et partenariats (l'expérience de *Feed the Future* au Sénégal)

Pour poursuivre le partage de l'expérience du Sénégal, M. Jean Miche Voisard de RTI a fait une communication sur l'assurance Agricole et développement des chaînes de Valeur. Après un rappel sommaire des orientations du projet Naatal Mbay et son approche basée sur la facilitation, M. Voisard a mis l'accent sur la complémentarité et le partenariat qui sont deux éléments indispensables pour la réussite d'un projet de développement des chaînes de valeur. Les résultats satisfaisant du projet Naatal Mbay sur l'assurance agricole indicielle ont été obtenus grâce à une approche ouverte, cyclique, adossée à la compagne agricole et permettant un apprentissage progressif. Le développement d'un programme d'assurance agricole s'appuie sur celui des chaînes de valeur avec un accompagnement dégressif et la facilitation des relations partenariales et contractuelles. La synergie de l'ensemble des acteurs et le portage par la CNAAS sont aussi des facteurs qui ont facilité le développement de l'assurance agricole indicielle au Sénégal. En effet, quel que soit l'origine, les pluviomètres installés sur l'ensemble du territoire sénégalais sont la propriété de la CNAAS qui est responsable de l'entretien. Le développement de l'assurance agricole est basé sur une approche privée, par conséquent, la connaissance des produits d'assurance par les producteurs (clients) est indispensable pour l'appropriation et la souscription. C'est pourquoi, le projet Naatal Mbay a fait un appui conséquent à la CNAAS pour la formation et la sensibilisation des producteurs sur l'assurance agricole. Les organisations de producteurs ont joué un rôle important dans la sensibilisation et la distribution des produits d'assurance moyennant une commission.



IMAGES 11: APPROCHE DE FACILITATION ET DE CAPITALISATION DES ACQUIS ET LEÇONS APPRISES AU SENEGAL

3. Intervention du directeur du Fonds d'Investissement pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (FISAN)

Au terme de la présentation de M. Voisard, Dialani Mamadou, Directeur du FISAN qui est venu saluer l'initiative du PNUD et du Ministère de l'action humanitaire a pris la parole pour manifester tout son soutien et sa disponibilité à accompagner le processus de mise en place de l'assurance agricole indicielle au Niger. Il a partagé avec les participants des informations orientations de sa structure. Le FISAN s'installe progressivement et il est disposé à entamer échanges en phase avec ses orientations stratégiques qui visent à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition. La direction chargée de l'agriculture et celle chargée des investissements lourds pourraient intégrer les questions en rapport avec l'assurance agricole. Les projets agricoles financés par le FISAN bénéficient d'une subvention de 40%. coût de l'assurance agricole pourrait être intégré dans les demandes de financement par les producteurs. Le FISAN cherche à renforcer les capacités des producteurs à acquérir intrants et équipements production. Si la rentabilité de l'assurance agricole est garantie, le FISAN peut IMAGE 12: M. MAMADOU DIALANI (DIRECTEUR DE envisager l'appui à la mise en place d'une compagnie d'assurance agricole. Cela ne pose aucun problème déclare Monsieur Dialani.



LA FISAN)

4. Présentation de IPAR : Facteurs explicatifs de la demande d'assurance agricole indicielle au Sénégal : Résultats de la recherche

Par la suite, Ipar par le biais de M. Mame Mor Anta Syll a fait une présentation des résultats de la recherche sur les facteurs explicatifs de la souscription à l'assurance agricole indicielle au Sénégal. Dans un premier temps, M. Syll a partagé les résultats de la progression de l'assurance agricole au Sénégal entre 2012 et 2018, période durant laquelle le nombre de producteurs ayant souscrit à l'assurance agricole est passé de 2130 à 193 000. Cette progression de l'assurance agricole s'explique par plusieurs facteurs dont le principal est la liaison de l'assurance avec le crédit agricole. M. Syll a expliqué que le consentement à payer pour l'assurance agricole était plus accentué chez les producteurs qui avaient accès à un crédit agricole formel. De même la rentabilité de l'investissement agricole garantissait une demande plus importante des producteurs de l'assurance agricole. Toutefois, le mode de liaison de l'assurance, avec le crédit (ou les intrants) agricole qu'il soit volontaire ou obligatoire ne déteint pas de manière significative sur la décision des producteurs à acheter l'assurance si cette dernière augmente leur chance d'accéder au crédit. La compréhension du produit d'assurance agricole par les producteurs est aussi ressortie comme facteurs essentiel pouvant influencer la décision des producteurs. En plus des facteurs qui ont été documentés par la recherche au Sénégal comme

principaux déterminants de la demande d'assurance, M. Syll a également partagé le projet d'évaluation d'impact en cours que la CNAAS, en collaboration avec l'Université Gaston Berger de Saint-Louis et IPAR ont entrepris pour à termes (à l'horizon 2022) appréhender l'impact de l'assurance indicielle liée au crédit agricole sur les conditions de vies des petits producteurs.

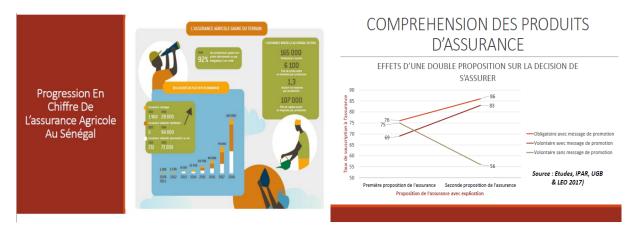


IMAGE 13: RESULTATS DE LA RECHERCHE AU SENEGAL (PROGRESSION DE L'ASSURANCE EN CHIFFRE & EFFETS DE LA COMPREHENSION DES PRODUITS SUR LA DECISION DE S'ASSURER)

Les différentes présentations sur l'expérience du Sénégal ont permis de montrer des évidences sur la valeur ajoutée de l'accompagnement d'un projet de développement pour la promotion de l'assurance agricole, le portage et la coordination du dispositif par une compagnie d'assurance agricole et l'accompagnement de la recherche pour l'amélioration du dispositif.

5. Discussions des présentations 6, 7 et 8 : Panel des acteurs du Sénégal (RTI, CNAAS, IPAR)



IMAGE 14: M. VOISARD (RTI), M. FALL (CNAAS), M. SYLL (IPAR)

Au terme des différentes présentations, plusieurs questions de clarification et compréhension ont été soulevées par les participants. Un regain d'intérêt pour l'Initiative de mise en place de l'assurance agricole indicielle au Niger marqué par une atmosphère inspirante de l'expérience Sénégalaise à travers des déclarations d'engagements des différents acteurs a été constaté. S'agissant des questions de compréhension du modèle Sénégalais, de façon générale, elles ont concerné le développement des indices, la typologie et la spécification des produits d'assurance par zone et par spéculation, l'institutionnalisation et le portage de l'assurance au Sénégal, la place des producteurs dans le processus, la distribution des produits, les montant des primes d'assurance es modes de souscription et la rentabilité de l'assurance sans les subventions de l'Etat.

En réponse aux différentes interrogations sur les 3 présentations de l'équipe venue du SENEGAL, un Panel a été mis en place par la modératrice pour apporter des éléments de réponse supplémentaires afin de permettre aux participants de mieux comprendre le processus de mise en œuvre de l'assurance agricole au Sénégal. A tour de rôle, M. Voisard de RTI, le Directeur de la CNAAS, M. Fall et l'expert d'IPAR ont apporté les réponses suivantes :

1. Le développement de l'assurance indicielle au Sénégal a été fortement soutenu par un processus d'amélioration continue indices avec le temps. Ces derniers variaient en fonction des zones et des types de cultures. Pour les différents indices développés, la pluviométrie est mesurée par des pluviomètres manuels et automatiques installés au sol ou par satellites. Pour l'assurance indicielle basée sur la pluviométrie au sol, des indices sont développés pour le mil, le maïs, le riz et l'arachide. Chaque indice est calibré en fonction des besoins en eau de la culture durant toutes les phases de son évolution. S'agissant de l'assurance indicielle basé sur les données satellitaires, les indices développés utilisent les données d'évapotranspiration (ETR) pour le (coton et maïs), les données d'estimation de la pluie (RFE) pour des indices composites (arachide, mil, maïs et sorgho). Il faut également noter qu'à côté de l'agriculture, il y a aussi une assurance classique bétail basée sur la valeur de l'animal qui est proposé aux éleveurs. Le développement de l'assurance indicielle bétail est en cours et la BAD va accompagner la réalisation d'une étude de faisabilité qui sera lancée par la CNAAS bientôt.

- L'institutionnalisation de l'assurance agricole au Sénégal a été facilitée par l'existence de la Loi d'Orientation Agro-Sylvo-Pastorale (LOASP) qui avait intégré l'assurance dans ses dispositions. Ce cadre a facilité la création de la CNAAS à travers un Partenariat Public Privé pour la gestion et la coordination de toutes les activités liées à l'assurance agricole au Sénégal. Placée sous la tutelle du ministre des Finances et du budget, la CNAAS assure le portage et la promotion de toutes les activités liées au développement de l'assurance agricole au Sénégal. Au tour de la CNAAS, un cadre partenarial, multi acteurs a été mis en place pour prendre en compte toutes les spécificités de l'assurance agricole. La collaboration avec la recherche a permis l'adoption des résultats pour une meilleure prise de décision lors des échanges du CDPAI. Il y a également la création d'un comité interministériel sur l'assurance agricole qui a facilité l'intégration de l'assurance dans les politiques agricoles au niveau des différents ministères.
- 3. Les producteurs occupent une place importante dans le processus de développement de l'assurance en étant au début et la fin du processus. Etant les destinateurs finals des produits d'assurance (client), les préoccupations des producteurs sont prises en compte dès le départ grâce à leur implication dans la définition et la validation des indices. Les réseaux de producteurs participent aussi à la promotion et la distribution des produits d'assurance pour leurs membres. La stratégie de distribution a été développée de manière progressive. Dans un premier temps une stratégie libre, basée sur le choix de la bonne période pour faire la promotion de l'assurance. Par la suite des échanges internes sont menés dans les organisations de producteurs qui en commun accord avec les membres acceptent d'introduire l'assurance agricole dans les crédits de campagne.
- 4. La rentabilité de l'assurance sans la subvention de l'Etat est difficile à réaliser. Au Sénégal, malgré la subvention de l'Etat à hauteur de 50%, la CNAAS n'a commencé à générer des marges bénéficiaires qu'après plusieurs campagnes qui se sont soldés par de grosses pertes. La subvention a permis de rester debout durant ces périodes difficiles. Elle est donc nécessaire pour la promotion de l'assurance agricole au début.

IV. Troisième session : Travaux de groupe :

La deuxième partie de la seconde journée a été consacrée aux travaux de groupe. Les participants ont été répartis en trois groupes pour travailler sur trois thèmes spécifiques suivant des termes de références clairs. Pendant 2 h de temps, les membres de chaque groupe ont échangé sur les questions posées dans leur groupe et un compte rendu des échanges a été préparé par le rapporteur du groupe.

1. Groupe 1 : Enjeux, opportunités et challenges sur la conception des produits d'assurance indicielle : quelles stratégies pour une couverture adaptée au contexte du Niger ?

Les membres du groupe 1 ont travaillé sur les stratégies pour la conception d'un indice d'assurance agricole adaptée au contexte du Niger. Suivant les sousthèmes de la matrice proposée ci-dessous, les membres du groupe ont fait ressortir plusieurs aspects en rapport surtout avec les enjeux liés aux données. Le tableau suivant donne la synthèse des travaux présentée par le groupe.

TABLEAU 1: RESULTATS DES TRAVAUX DU GROUPE 1

Thèmes	Enjeux et défis clés	Contraintes actuelles à lever	Mesures proposées	Acteurs impliqués
Couverture des besoins en termes de risques des producteurs cibles, Disponibilités et Accès aux données : Sécheresse Inondation	Avoir des données de	Insuffisance des données agro climatique sur l'insécurité alimentaire, Insuffisance de sensibilisation sur les questions climatique Insuffisance d'Appui conseil aux producteurs sur les risques et les aléas, Insuffisance de Moyens, techniques, financiers Existence d'un grand écart entre les zones agroécologique Faible maillage du territoire en pluviomètre Un processus de collecte des données pas fiabilité Niveau élevé d'analphabétisme des populations	réseaux de pluviomètre Renforcement des capacités des acteurs Mise en place un dispositif pour	DMN; institution des recherches (ICRISAT, Agrhymet, Universités, INRAN, ACMAD,), OP, Chambres de commerces; Organismes d'appuis, ARC

indices	technique acteurs concernés Renforcement de la synergie entre les acteurs,	indicielle (indice) Faible Expertise technique au Niger Contrainte technologique liée au manque d'outil technique (logiciels)	design, développement et évaluation des indices Mise en place d'un cadre de valorisation des acquis Faire un Transfert de technologies	DMN; institution des recherches (ICRISAT, Agrhymet, Universités, INRAN, ACMAD,), OP, Chambres d'agricultures; Organismes d'appuis, ARC
recherche	(indice) aux besoins des producteurs,	recherche Insuffisance des ressources humaines de qualités	Organiser des ateliers de partage des résultats des recherches Renforcer les capacités des acteurs	DMN; institution des recherches (ICRISAT, Agrhymet, Universités, INRAN, ACMAD,), OP, Chambres d'agricultures; Organismes d'appuis, ARC

2. Groupe 2 : Distribution des produits d'assurance indicielle : quels modèles de distribution adaptés pour toucher les différentes catégories d'agriculteurs du Niger ?

Le groupe 2 a traité les aspects en rapport avec les modèles de distribution adaptés pour toucher les différentes catégories d'agriculteurs du Niger. Une méthode de distribution des produits d'assurance est un facteur essentiel pour garantir la durabilité. L'objectif était donc d'identifier les meilleurs canaux de distribution de l'assurance agricole au Niger. Le tableau ci-dessous fait l'économie des travaux du groupe 2.

TABLEAU 2: RESULTATS DES TRAVAUX DU GROUPE 2

Thèmes	Enjeux et défis clés	Contraintes actuelles à lever	Orientations /Mesures proposées	Acteurs impliqués
Capacités commerciales, de distribution et de gestion	Avoir un cadre de réglementation (d'agrément) du secteur ; Adhésion / connaissance des producteurs ; Rendre le secteur de l'assurance attractive aux assureurs	Manque d'information des producteurs ; Inexistence de succès dans le secteur d'assurance agricole Absence d'assureurs agricole	Informer et sensibiliser des producteurs sur l'assurance; Poursuivre le travail de modélisation d'indice dans les zones déjà ciblées; Créer des institutions orientées dans assurances agricole; Créer un cadre institutionnel qui favorise l'implication des assureurs; Trouver une formule de mutualisation du risque entre les assureurs et Etat / partenaires	-Organisations paysannes (OPs), - Etat, PTF, Assureurs
Pérennisation du marché à la fin des différents projets et programme	Intégration du privé dans le système ;	La capacité du privé à comprendre le système ;	Développer les modèles en partenariat PPP; Etudier profondément les différentes formules qui intègrent l'Etat, le privé (compagnie d'assurance, banques, etc.) et les producteurs;	l'Etat, les banques et les producteurs

Thèmes	Enjeux et défis clés	Contraintes actuelles à lever	Orientations /Mesures proposées	Acteurs impliqués
dans distribution des produits d'assurance	notion d'assurance par les producteurs :	Système de recensement, de souscription des producteurs	Sensibiliser les producteurs à travers leurs organisations ; Structurer des systèmes d'agrégation et de distribution de l'assurance à la base ; Changement de mentalité pour sortir de la gratuité	Les OPs et groupement à la base, les organismes de développement

3. Groupe 3 : Accompagnement de l'État et implication des assureurs locaux : quelles dispositions prendre pour créer un marché de l'assurance agricole au Niger ?

Le groupe 3 a travaillé sur les dispositions à prendre pour créer un marché de l'assurance agricole au Niger. Le fonctionnement du marché de l'assurance agricole nécessite l'implication de plusieurs acteurs qui travaillent en synergie autour d'une entité spécialisée. L'implication de l'Etat est aussi un aspect important pour le développement de l'assurance agricole. L'Etat doit accompagner la création du marché en favorisant la création d'un environnement attrayant pour l'ensemble des acteurs. Il doit aussi accompagner financièrement le dispositif pour permettre à la compagnie d'assurance de proposer des produits à des prix abordables pour les petits producteurs. Le tableau suivant résume les points clés identifiés par les membres du groupe.

TABLEAU 3: RESULTATS DES TRAVAUX DU GROUPE 3

Thèmes		lever	Orientations /Mesures proposées pour le passage à l'échelle	Acteurs responsables
Subvention et accompagnement de l'État	concertation et d'action pour la promotion de l'assurance	ne doit pas constituer un frein pour la mise en œuvre du processus	participatif	Primature ??Ministre Agriculture Ministre des Finances et Ministre de l'Action Humanitaire comme Chef de file OP PTF AGENCES UN FISAN/ I3N Ministre des Finances

Modèle-système	Catégoriser la subvention en fonction de la	Inexistence d'une	Faire une articulation des	MAG/EL
d'utilisation rationnelle et efficiente de la		' · · · · ·	dispositifs existants en matière de typologie des	FAO
subvention			exploitations familiales	PPN
				RECA
				INS
	Trois options:	lnexistence d'un marché	Priorité doit être accordée à	
Mise en place du marché de l'Assurance	Cráation d'una SA	national d'assurance agricole	la création d'une SA dédiée Nécessité d'assistance	
Agricole : quels	Création d'une mutuelle		technique de la CNAAS	
Assureurs et réassureurs	Commercialisation des produits d'assurance par les Compagnies existantes		Création d'un comité de veille	Ministère des finances

V. Résultats de l'atelier : orientations globales pour l'opérationnalisation de l'assurance indicielle au Niger

Les travaux de groupe et les séances plénières ont permis d'identifier les opportunités et challenges auquel l'ensemble des acteurs doivent faire face pour construire un modèle solide d'assurance agricole indicielle au Niger. Sur la base de ces opportunités et challenges, des orientations et mesures à prendre pour avoir les résultats escomptés ont également été proposés à la fois dans les travaux de groupe que dans les séances plénières. Ensuite les restitutions ont permis de discuter et de valider certaines des mesures proposées, ce qui a permis dégager une feuille de route clair dans lequel les étapes de la mise en œuvre sont déclinées.

1. Design des indices et disponibilités des données

a. Densification du réseau :

Les infrastructures de collectes de données existantes au Niger ne sont pas suffisantes pour permettre une couverture indicielle des principales zones où l'assurance indicielle peut contribuer au développement de l'activité agricole. Cette situation s'explique entre autres par la superficie très vaste du pays avec des caractéristiques agro-climatique très différentes. Face à cette situation, un zonage pour circonscrire la couverture de l'assurance et une densification du réseau sont donc nécessaire. Toutefois, cela pourra se faire progressivement après les premières années de pilotes.

b. Modernisation du Réseau

Bien que la DMN ait mis en place un processus de collecte de données cohérent, le fait que la plupart des pluviomètres utilisés pour collecter les données soient des pluviomètres manuels entache la fiabilité des données collectées. Une modernisation du réseau est alors indispensable pour gagner la confiance des assureurs et réassureurs potentiels. La souscription à une assurance et son renouvellement sont fortement dépendant de la confiance des clients dans le processus : connaissance des produits, collecte et traitement des données, paiement des indemnités en cas de sinistre.

c. Mise en place d'un comité technique de design des indices

L'ensemble des partenaires techniques qui travaillent dans la recherche agricole ou climatique doivent être réunis pour qu'ils puissent travailler en synergie dans le processus de design des indices. Cela permettra de s'assurer que les indices qui seront proposées seront issus de réflexions collectives, constructives et partagées avec une grande chance d'être validés par la suite par les assureurs et réassureurs. En outre un comité technique permet de faciliter le renforcement des capacités en identifiant les personnes clés à former. Le comité technique permet aussi de travailler de façon continue sur l'amélioration des indices et la spécification zonale et par culture des indices.

d. Capacitation des techniciens locaux

Les échanges ont montré que les agents de la DMN et des centres de recherches présents au Niger peuvent, s'ils sont bien capacités, arriver à développer des indices adaptés au contexte local. Pour se faire la capacitation doit passer par deux niveaux axes : (1) un investissement sur les moyens humains pour qu'ils acquièrent la compétence du design des indices et (2) un investissement pour l'acquisition des outils technologiques et informatiques dont ils n'ont pas encore accès à travers leurs services de rattachement respectifs.

2. Cadre institutionnel, rôle de l'Etat et modèle d'exécution

a. Compagnie d'Assurance Agricole ou se baser sur les compagnies existantes?

Ce sujet a fait l'objet de plusieurs débats. La question n'a pas été tranchée mais des opportunités claires de création d'une compagnie nationale d'assurance se sont dessinées au fur et à mesure que les débats continuaient. Plusieurs acteurs tels que le FISAN ont montré leur engagement, si toutes les conditions sont réunies, à accompagner la création d'une compagnie nationale d'assurance en prenant part au capital. Pour trouver la meilleure formule qui pourrait permettre de tirer profit à la fois des

mécanismes qui existent et des compagnies d'assurance privées, des réflexions plus poussées sont envisagées avant de choisir le modèle à apporter.

b. Rôle de l'Etat et subvention

La promotion de l'assurance agricole indicielle nécessité un accompagnement significatif de l'Etat sur le cadrage institutionnel, les aspects techniques et surtout l'accompagnement financier. Les échanges ont fait ressortir la nécessité d'avoir un cadre institutionnel fort capable de mobiliser tous les sectoriels impliqués dans le processus de développement de l'assurance. La présidence de la république ou la primature seraient les institutions qui pourraient jouer ce rôle en désignant l'entité spécialisée pour la tutelle de l'assurance. Sur les aspects techniques, l'accompagnement de l'Etat est requis pour donner des consignes fortes aux services dédiés et de faire suivre leurs engagements. L'Etat doit aussi appui financièrement le développement de l'assurance. L'assurance agricole étant une démarche privée, basée sur un modèle économique, la subvention de l'Etat est nécessaire à la compagnie d'assurer pour proposer des produits d'assurance accessibles au pouvoir d'achat des producteurs.

c. Mise en place d'un Cadre de Réflexion et de Concertation (CRC) avec un comité de veille

Il s'agira de mettre en place un cadre de réflexion, de concertation et d'action pour la promotion de l'assurance agricole au Niger. C'est un cadre qui regroupera tous les acteurs impliqués dans le processus de mise en place de l'assurance agricole. Le cadre aura en charge l'animation des réflexions et des échanges sur l'assurance agricole indicielle au Niger. Au sein du comité, un secrétariat exécutif sera mis place pour coordonner les interactions. Un délai de trois mois est retenu pour la mise en place du cadre.

Trois rôles primordiaux ont été identifiés pour le CRC :

- Réflexion et proposition d'action concrètes pour atteindre les objectifs identifiés dans la feuille de route
- 2. Plaidoyer auprès de l'Etat, des banques, assureurs et partenaires au développement pour les inclure dans le dialogue ;
- 3. Assurer le suivi et l'évaluation des différentes activités et partager avec les résultats de manière régulière

3. Distribution et promotion de l'assurance indicielle

a. Sensibilisation et formation des producteurs

La connaissance de l'assurance agricole par les producteurs est une étape importante dans le processus de développement de l'assurance indicielle. La sensibilisation et la formation des producteurs doivent être au cœur du processus avec l'implication de tous les acteurs en particulier les producteurs et leurs organisations. Les organisations de producteurs doivent avoir un rôle important dans la sensibilisation qui pourra s'appuyer sur les leaders et les animateurs endogènes pour faire comprendre et accepter l'assurance agricole à tous les producteurs. Ce rôle des leaders et des animateurs doit être précédé par une formation et l'appui continu à la démultiplication auprès des cibles.

b. Modèles de distribution de l'assurance

La distribution des produits d'assurance s'inspire des principes classiques de la distribution basée sur la disponibilité et l'accessibilité. Dans un premier temps, les réseaux des producteurs pourraient constituer un bon canal pour toucher le maximum de producteurs. Cette option s'accompagne d'un encadrement des réseaux et d'une orientation vers la professionnalisation. C'est aussi un moyen pour les organisations de producteurs de gagner de l'argent sur les commissions. Par contre, pour le passage à l'échelle le recours aux banques et aux nouvelles de techniques (mobile Banking) sera indispensable pour la distribution efficace de l'assurance à un grand nombre de producteurs.

c. Suivi et Evaluation

L'appréciation continue du processus de mise en place de l'assurance est nécessaire pour inscrire le dispositif dans une dynamique d'amélioration progressive des performances. Pour ce faire, la mise en

place d'un dispositif de suivi-évaluation coordonné par la recherche est nécessaire. Sous la coordination d'un institut de recherche, le dispositif mettra en place un cadre qui va permettre d'apprécier les performances de l'assurance, d'analyser les mécanismes mis en place et proposer des orientations. Sur la base des études et des recherches, des cadres d'échanges seront créés pour mettre en débat les résultats entre les différents acteurs. En plus du partage des résultats, la recherche pourra assurer la coordination et la gouvernance prospective du dispositif en explorant plusieurs questions de recherche en rapport avec l'amélioration de l'assurance pour les assureurs, les assurés et l'ensemble des acteurs concernés.

4. Feuille de route pour les prochaines étapes

A la sortie de l'atelier, nous pouvons noter qu'il y a plusieurs chantiers sur lesquels il faut travailler concomitamment. Ces chantiers concernent les aspects institutionnels pour la création éventuelle d'une compagnie d'assurance agricole, le développement d'un produit d'assurance indicielle commercialisable, et le plan de mise en œuvre en termes de sensibilisation et commercialisation dans le cadre d'un pilote. Sur la base des résultats de l'atelier durant les travaux de groupes et validés en séances plénières, la feuille de route pour les prochaines étapes de l'atelier est présentée dans le tableau suivant. Il faut noter que cette feuille de route ne propose pas les étapes et actions à poser pour le développement de l'assurance indicielle au Niger mais celles qu'il faut pour poser les bases de sa mise en œuvre concrète. En effet, l'objectif de l'atelier n'était pas de faire une proposition technique sur les différentes actions et étapes liées à la commercialisation de l'assurance.

TABLEAU 4: TABLEAU DE SYNTHESE DES RESULTATS SOUS FORME DE FEUILLE DE ROUTE ET DE PLAN D'ACTION POUR LES PROCHAINES ETAPES

	Objectifs	Actions identifiées	Acteurs responsables
		Concertation et proposition de création d'une compagnie d'assurc	
01-05 Juillet 2019	Mise en place du cadre de réflexion et de concertation	Réunion de mise en place du cadre de concertation et d'action et identification des premières actions à poser	Ministère de l'Action Humanitaire ; Organisations de producteurs ; Partenaires techniques et financiers ; FISAN/ I3N ;
08-31 Juillet 2019	Plaidoyers pour renforcer l'engagement des acteurs	Rencontrer tous les différents acteurs susceptibles d'appuyer techniquement ou financièrement le développement de l'assurance indicielle soit directement, soit indirectement à travers des projets ou programmes indépendants	
01-31 Août 2019	Création d'une compagnie nationale d'assurance sous forme de SA dédié	Recueillir les intérêts sur la prise de participation potentielle dans le capital d'une compagnie nationale d'assurance au Niger	Tous les membres du cadre de réflexion et de coordination (CRC) et la CNAAS
01-15 Septembre 2019		Rencontrer le gouvernement pour lui soumettre les propositions relatives à la création d'une compagnie d'assurance agricole, la nécessité de sa participation au capital et celle de la subvention (présenter le modèle de la CNAAS)	
	Défir	nition d'un indice d'assurance agricole commercialisable	
15-30 Septembre 2019	Etat des lieux des avancés dans le développement des indices et la disponibilité des données	Faire le bilan du prototype d'indice qui a déjà été développé, l'adapter ou, à défaut, définir un nouveau type d'indice; Faire le bilan du réseau de pluviomètres manuels ou automatiques qui sont actuellement installés au Niger et qui peuvent être mis à contribution pour le développement de l'assurance, quelle que soit leur paternité	DMN et CNEDD
01-15 Octobre 2019	Subvention de l'Etat	Identifier les sources potentielles de financement pour la subvention des primes via par exemple les différents Fonds mis en place par l'Etat	CRC, Etat
	Canaux de distribution	Proposition technique sur les canaux de distribution pertinents existants pour l'assurance agricole au Niger	CRC et PPN
15-31 Octobre 2019	Zones pilotes	Proposer des zones propices pour le lancement d'un pilote et	CRC, DMN et PPN

		expliquer les raisons du choix de ces zones					
	Les besoins en termes de renforcement de capacité des acteurs						
		Développement d'un programme de formation de formateurs au niveau des organisations de producteurs et institutions de crédits qui ont des membres ou clients dans les zones cibles,	CRC, et les partenaires du Sénégal				
01-30 Novembre 2019	Formation et	Préparation de plan et modules d'information et de sensibilisation pour les producteurs à la base ;	CRC, PPN, IPAR et les partenaires du Sénégal, élus locaux				
	sensibilisation des acteurs à la base	Développement d'un programme de renforcement de capacité des acteurs techniques pour le design des indices ;	CRC, DMN, partenaires sénégalais et institutions de recherches au Niger				
01-15 Décembre 2019		Validation des programmes et modules de formation et sensibilisation (possibilité sous forme d'atelier)	CRC avec la participation de tous les acteurs				
		Proposition d'un modèle de distribution					
15-31 Décembre 2019	Finalisation du processus de préparation de la mise en œuvre	Proposer sur la base des précédentes actions un modèle pour la mise en œuvre de l'assurance indicielle au Niger	CRC, PPN, Etat				

VI. Annexe

1. Agenda de l'atelier

ACTEURS

ACTIVITÉS

Mise en place-accueil et inscription des participants	Organisateurs
Cérémonie d'ouverture	
Allocution Président de la Plateforme Paysanne du Niger	Officiels
 Allocution du Représentant de Ministère délégué chargé de l'Agriculture et de l'Élevage Allocution du Représentant Adjoint du PNUD Allocution de son excellence M. le Ministère l'Action humanitaire et de la gestion des catastrophes 	

Première session : présentation du contexte du Niger : les enjeux et perspectives de mise en œuvre l'assurance agricole indicielle au NIGER (15mn de présentation et 15mn de discussion pour chaque acteur)

Présentation des objectifs, agenda et approche de l'atelier	Facilitateur
Impacts socioéconomiques du changement climatique et Etat des lieux de l'assurance Agricole au Niger	CNEDD
African Risk Capacity (ARC)	ARC
Avantages et challenges de l'assurance l'agricole pour les producteurs Nigériens	PPN
Présentation de la BAGRI	BAGRI
Assurance agricole et services climatiques/ enjeux et chalenges sur la collecte des données pluviométriques	DMN
Deuxième session : partage de l'expérience du Sénégal	
Expérience de la Compagnie Nationale d'Assurance Agricole du Sénégal-CNAAS	Directeur Général
sur l'assurance agricole indicielle	CNAAS
Assurance Agricole et chaînes de valeur : complémentarités et partenariats	RTI INTL/ Jean Michel
(expérience de Feed the Future au Sénégal)	Voisard
Facteurs explicatifs de la demande d'assurance agricole indicielle au Sénégal : Résultat de la recherche (IPAR)	IPAR
Panel de discussion sur l'expérience du Sénégal	RTI-CNAAS-IPAR
Troisième session : travaux de groupe	Participants
Groupe1: Enjeux, opportunités et challenges sur la conception des produits	Participants
d'assurance indicielle : quelles stratégies pour une couverture adaptée au contexte du Niger ?	
Groupe 2 : Distribution des produits d'assurance indicielle : quels modèles de distribution adaptés pour toucher les différentes catégories d'agriculteurs du Niger ?	Participants
Groupe 3 : Accompagnement de l'Etat et implication des assureurs locaux : quelles dispositions prendre pour créer un marché de l'assurance agricole au Niger ?	Participants
Restitution des travaux de groupe et synthèse de l'atelier	Participants – comité

2. Liste des participants

Pré	noms et Noms	Fonction, Structure et	Contacts:
		Localité	
1.	Ali Boureima	Chef service Partenaria Asususani	Email: boureimaali80@yahoo.fr
2.	Idrissa Sanna	Cordonnateur CFS DNPGCA	Email: isamna@yahoo.fr
3.	Moctar Bachir	DCMRC/HC3N	Email: moctarbachir007@yahoo.fr
4.	Bako Yacenka	Coordonnateur ARC	Email: yacenbako@yahoo.fr
5.	Abasse Harouna	Chef de division Relation publique au MAHGC	Email: aabasseharouna@gmail.com
6.	Sidiki Traoré Boubacar	Chargé de programme PAM	Email: sidiki.traoréboubacar@wfp.org
7.	Boureima Adamou	PAM	Email: boureima.adamou@wfp.org
8.	Boureima Boubacar	Direction Etudes et programmation MAGIEL	Email: bbouboubacar@gmail.com
9.	Harissou Liman Bawada	NIA Assurances	Email: <u>Harissouliman@yahoo.fr</u>
10.	Issoufa ZABEY	Chef de service SNAR LEYMA	Email: zabeyisso17@gmail.com
11.	Issaka Ramatou Djiko	Contrôleur / Direction des assurances/Ministères des finances	Email: rissadjibo@yahoo.fr
12.	Mme Ousmane Binta A	DMN	Email: adamoubinta@yahoo.fr
13.	Mme Aminou Nafissa Dignon	DMN	Email: nafissadignon@yahoo.fr
14.	Mahamadou Zaroumey Moussa	Responsable suivi-évaluation PAOP4	Email: zaroumey2MZ84@gmail.com
15.	Salissou Ousmane	PromAP/GIZ	Email: salissou.ousmane@giz.de
16.	Ousmane Inkaye Ibrahima	Suivi-Evaluation RECA	Email: ibrahimoumar66@yahoo.fr

17. Bangna Adamou	RSE/Observatoire des exploitations familiales	Email: bangna.adamou@gmail.com
18. Saley Mahamane	Chargé de renforcement de capacités PFPN	Email: saley_mahamane@ahoo.fr
19. Mahamadou Tahirou	Responsable communication MAH/GC	Email: madoutahirou50@gmail.com
20. Hadja A TINE	CPO/BAD	Email: htine@afbd.org
21. Dr Vincent Bado	Chercheur principal ICRISAT	Email: vbado@cgiar.org
22. Ali Ousseyni	Assistant projet PNUD	Email: ali.ousseini.ali@undp.org
23. Bayna Djibo	PFP/N	Email: djibo.bagna96@gmail.com
24. Doukia Moumouni	Maire	
25. Djibo Abdou	Chef de division MAHIGC	Email: djiboabdougado@gmail.com
26. Mohaman Salissou	Représentant Maire CR	Email: mahaman.s@gmail.com
27. El Hadj Gambobo	DEP MAH/GC	Email: egambobo@gmail.com
28. Ibrahim Wanaka	CD/PC Projet RCC PNUD	Email: ibrahwa69@gmail.com
29. Issa Idi	CNEDD	Email: issaidi@yahoo.fr
30. Gousmane Moussa	Coordonnateur PNA	Email: imgousmane@yahoo.fr
31. Moustapha FALL	DG CNAAS	Email: moustapha.fall@cnaas.sn
32. Mame Mor Anta Syll	Chercheur à IPAR : Assurane Indicielle	Email: mamemorantasyll@gmail.com
33. Ousmane Pouye	Chercheur IPAR Chaine de valeur	Email: ousmane.pouye@ipar.sn
34. Jean Michel Voisard	Market system Advisor RIT-INTL	Email: jmvoissard@rti.org
35. Diawoye Konté	DRR spécialiste PNUD	Email: diawoye.konte@undp.org

36. Djibrilla Doula Youwouma	Goal NIGER	Email: dyounoussa@gmail.com
37. Mme Ali Aichatou	APSFD	Email: aichatoumoussa@ne.goal.ie
38. Moustapha Gueye	Coordinateur Projet PAIF/APSFD	Email: moustapha.gueye@azimut-if.com
39. Amadou Zacky Hamidou	Assistant Dynamique	Email: amadou.h@yahoo.com
40. Ilou Issa	Chargé de programme VSF Belgique-Niamey	Email: i.ilou@vsf-belgium.org
41. Mahamadou Hassane	Plateforme paysanne	Email: mahamadouhassane@yahoo.fr
42. Moussa Younoussa	Maire de Palmey AYOROU	Email: guidamoussa@gmail.com
43. Mamane Tourba	Maire de Dogonkiria	
44. Daouda Abdou	Maire Guilladjé	
45. Tassiou Moussa	PM/RECOVER Mercy cops	Email: tmoussa@mercycops.org
46. Bachir Maliki	FAO/NIGER	Email: bachir.maliki@fao.org
47. Batoure Hamadou Roufaye	BAGRI-SA	Email: batoure77@yahoo.fr
48. Ousmane Adamou	SG APSFD	Email: ousmaneadamou@gmail.com
49. Bahari Amadou	INRAN	Email: bahamadaba@gmail.com
50. Marie Claudette Umuhoza	PNUD Spécialiste changement climatique	Email: marie- claudette.umuhoza@undp.org
51. Yacine Fall	GFCS/PNUD	Email: yacine.fall@undp.org